LA PLAGE A L'OMBRE

PRESQUE LA MER AUX PORTES DE BRUXELLES



En attendant le parking des voitures, il y a déjà celui des bicyclettes.



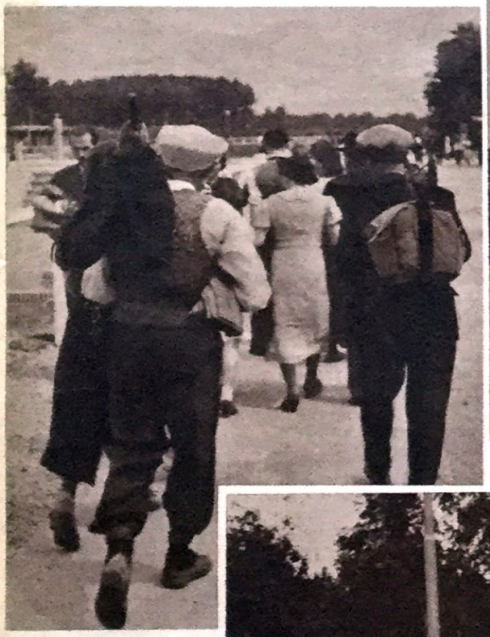



Celles qui prennent cela très au sérieux.

Il y a quelques jours, M. Marcel-Henri Jaspar, ministre de la Santé Publique, procédait, entouré de nombreuses personnalités, à l'inauguration de la nouvelle plage d'Hofstade. C'est à une vingtaine de kilomètres de la capitale, dans un site ravissant, l'une des installations balnéaires les plus modernes du pays.

Désormais les Bruxellois, les Malinois, les Louvanistes possèdent aux portes de leur cité une plage étendue couverte de sable où ils pourront profiter de tous les plaisirs de la mer.

Hofstade est un lieu de villégiature appelé à prendre rapidement de l'extension.

Les lacs d'Hofstade.

En fait il existe à Hofstade tout un chapelet de lacs artificiels. Ils se sont formés dans les excavations de terrains résultant des travaux effectués peu de temps avant la guerre par l'Administration des chemins de fer. Deux d'entre eux ont une importante superficie : 35 et 25 hectares. Ces deux lacs voisins, séparés par une bande de sol sablonneux, ont un volume d'eau d'environ cinq millions de mètres cubes.

Le domaine d'Hofstade est la propriété de l'Etat. Il comporte une centaine d'hectares dont la majeure partie est constituée par les lacs.

Il faut beaucoup de choses pour passer une journée confortable à Hofstade.



On a tout apporté, même le « hors-bord ».



Un début timide.



Six mois à l'ombre.

DES BOIS



Devant la grande plage, en hémicycle, les bâtiments principaux comprennent une installation de 200 cabines de bain.

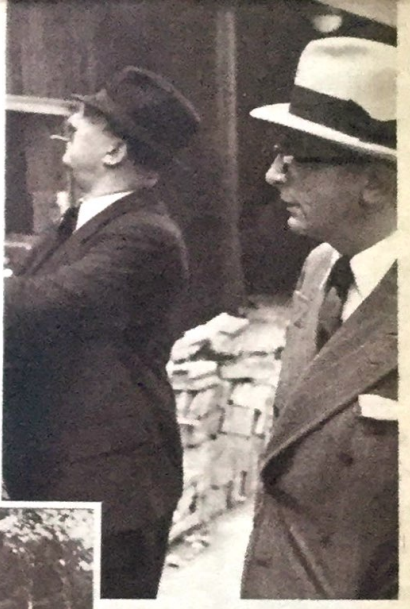

M. Marcel-Henri Jaspar est un ministre qui ne se contente pas des rapports qu'on lui fait mais qui se fait une opinion par ce qu'il voit.



M. le Ministre de la Santé Publique a bien voulu être, pour « Le Soir Illustré », un ministre à la plage.

Un premier essai.

Au lendemain de la guerre, Hofstade connut une grande vogue. De toute la région on y accourait. L'accès des lacs était autorisé mais on n'y exerçait aucune surveillance. Aussi y enregistra-t-on de nombreux et pénibles accidents. A tel point que l'on s'émut en haut lieu.

Sur ces entrefaites, la ville de Malines acquit le droit de s'approvisionner en eau potable dans la réserve des eaux des lacs. Les premiers prélèvements eurent pour résultat de faire baisser d'une façon sensible le niveau de l'eau. D'autre part, il était indispensable de soumettre l'eau à une épuration totale. Il devenait donc nécessaire d'organiser Hofstade. En 1929, une commission, créée par le Ministère des Chemins de fer, s'occupa de la question du ravitaillement de Malines en eau potable, mais elle ne s'intéressa nullement à l'aménagement de la plage. Les amateurs de camping vinrent peupler les bosquets voisins du lac. Et on eut encore à déplorer plusieurs accidents. En une seule année, on compta cinq noyés.

En 1932, une nouvelle commission fut installée. Elle étudia longuement le problème soulevé par la fréquentation de plus en plus grande du lac d'Hofstade par des baigneurs. La commission décida de louer par adjudication une partie du lac et des terrains voisins. Une firme de Vilvorde enleva l'adjudication. Elle s'engageait à aménager en bassin de



Comme les lézards...



Bain de soleil.



« Glissez, mortels, ne plongez pas. »



Les transatlantiques sont à nous !



Nous allons creuser un nouveau lac





Plage pour familles.

Le stade nautique qui est en voie d'achèvement aura, nous dit M. Marcel-Henri Jaspar, les dimensions olympiques et de nombreuses compétitions sportives s'y dérouleront.



Soyons indulgents pour ceux qui sont moins bien que nous...

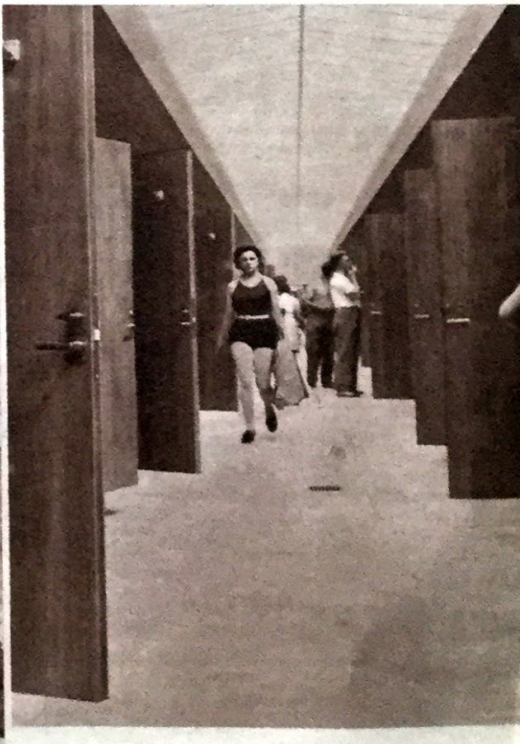

L'installation des cabines est un modèle du genre.

natation le petit bassin d'environ deux hectares et demi situé au sud des grands lacs et construire les établissements de bains appropriés.

Sans doute l'exploitation des concessionnaires ne donna-t-elle pas satisfaction, car à l'expiration du bail de quatre ans, en 1937, celui-ci ne fut pas renouvelé.

Les membres de la commission estimaient que le nombre des cabines était insuffisant, que les installations sanitaires étaient défectueuses et que la surveillance laissait beaucoup à désirer.

La mission du département de la Santé Publique.

Le gouvernement décida alors, le 7 juin 1937, de confier au département de la Santé Publique et sous sa responsabilité exclusive, la tâche de créer à Hofstade la plage moderne et modèle qui ferait de cette charmante petite localité tapie au creux des bois un centre de sports et de sain délassement. Plusieurs expropriations eurent lieu comprenant, d'une part, les terrains qui étaient nécessaires à la réalisation des travaux et, d'autre part, une bande de terres en bordure de la chaussée de Tervueren où subsistaient certains établissements dont la disparition était souhaitable. Outre les cinq millions affectés aux expropriations, un crédit de quinze millions fut primitivement inscrit au budget extraordinaire du département de la Santé Publique, en vue de la réalisation des travaux. Ce crédit a été, par la suite, en raison des circonstances, réduit à sept millions. C'est pourquoi d'ailleurs le département dut renoncer à l'exécution de certains travaux primitivement envisagés, tels que l'aménagement en gare de la halte de chemin de fer existante, la création d'une plage réservée aux enfants, l'aménagement des voies d'accès et du parking.

Mieux valait, en effet, abandonner certaines parties du projet qui pouvaient être reprises ultérieurement, que de sacrifier la qualité en embrassant un trop vaste programme. Il faut ajouter, d'ailleurs, que toutes les réalisations actuelles ne comportent rien de provisoire.

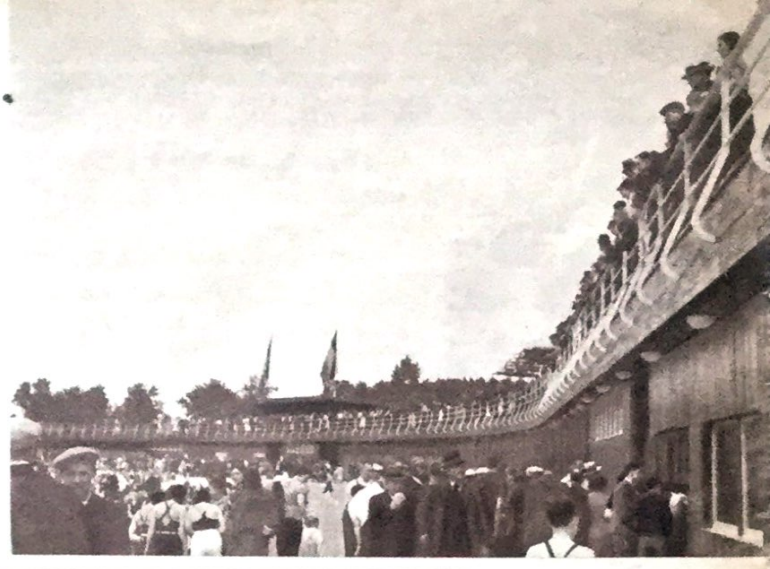

Au bord de la terrasse on peut se croire sur le pont de quelque bateau ou sur la digue de l'une de nos cités du littoral.



Déjà Hofstade-Plage connait la grande foule. Que sera-ce le 15 août?



Encore quelques leçons et ce sera parfait!



Le bain de pieds après le bain de sable.

Le nouvel Hofstade.

Par une pluie battante, nous avons visité, en compagnie de M. Marcel-Henri Jaspar, les nouvelles installations d'Hofstade. Les réalisations actuelles comportent l'aménagement des abords du grand lac de trente-cinq hectares. La plage, couverte de sable sur une longueur de sept cent cinquante mètres, descend, en pente douce, vers l'eau. Devant cette plage, en hémicycle, les bâtiments principaux comprennent une installation de deux cents cabines de bains, deux grands cafés-restaurants, des magasins de vente et des installations sanitaires. Sur la toiture des bâtiments, une terrasse-promenade permet aux visiteurs d'avoir une vue d'ensemble sur les lacs et les environs d'Hofstade.

De nombreuses personnes installées dans des transatlantiques font sur cette splendide terrasse une cure d'air et de soleil quand celui-ci veut bien briller. Elles peuvent se croire sur le pont de quelque bateau ou sur la digue de l'une de nos villes du littoral.

Un chemin bétonné conduit jusqu'aux installations du canotage. Un vaste hangar, destiné à abriter les canots, et un restaurant occupent l'anse d'un port miniature avec pier et débarcadère.

Déjà quelques mouettes égarées évoluent au-dessus du lac. Sans doute croient-elles — et les gosses le croiront aisément — qu'Hofstade est au bord de la mer.

Un troisième groupe de constructions est constitué par le stade nautique, qui n'est pas encore achevé: « Il aura, nous signale le ministre, les dimensions olympiques et de nombreuses compétitions sportives s'y dérouleront. »

L'association sans but lucratif « Hofstade ».

Une association sans but lucratif portant le nom d' « Hofstade » a été créée provisoirement en attendant la constitution de l'organisme définitif, ceci afin de permettre l'ouverture de la plage au public dès à présent.

Le bureau permanent de cette association est présidé par M. Van Isacker, ancien ministre. MM. Charles Fonck et Huyssens en sont les vice-présidents. M. E. Giot a été nommé administrateur-directeur d'Hofstade.

Depuis quelques jours la plage est ouverte et déjà des milliers de personnes ont pris le chemin d'Hofstade.

Parmi les arbres et les taillis, l'eau miroite. La Belgique, à l'exemple d'autres pays, vient de créer, non loin de sa capitale, une plage intérieure artificielle. Désormais ceux qui ne pourront se rendre au bord de la mer, soit pour des raisons budgétaires, soit pour des motifs de santé, iront chercher à Hofstade-les-Bains l'agrément, les plaisirs et l'animation de la plage.

Roger CROUQUET.